

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 24 juin 2024

Faits saillants

- **Martin Schlegel nouveau Président de la BNS, signe de continuité de la politique monétaire**
- **Le Conseil fédéral confirme les bénéfices de la libre-circulation pour le marché du travail et rejette l'initiative populaire anti-immigration**
- **Adoption de chiffres en amélioration pour le budget 2025 par le Conseil fédéral**

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 27/06	Var. vs 20/06
EUR/CHF	0,9595	+ 0,6 %
USD/CHF	0,8977	+ 0,9 %
SMI	12 004	- 0,47 %
Taux 10a	0,589 %	- 8 pb

Macroéconomie

Marché du travail : Le 20^{ème} rapport de l'Observatoire sur la libre circulation des personnes, publié cette semaine par le Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO), confirme le fait que l'immigration en provenance des pays de l'Union Européenne (UE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE) permet de lutter efficacement contre la pénurie de main-d'œuvre en Suisse. Dans un contexte de taux de chômage historiquement bas et d'importantes difficultés de recrutement, la Suisse a enregistré l'arrivée d'environ 68 000 ressortissants de plus de l'UE/AELE en 2023 (un record depuis 2008), dont 11 200 Français (2^{ème} principale source d'immigration nette après les Allemands). 71 % de ces immigrés sont venus en Suisse précisément pour y travailler. Ainsi, 14 % des actifs en Suisse sont désormais des ressortissants européens ayant immigré dans le cadre du libre établissement des personnes, instauré en 2002 par les accords bilatéraux I UE-Suisse. Ils sont surreprésentés dans les emplois hautement qualifiés (ex : TIC; activités financières et d'assurance) et l'hôtellerie-restauration ainsi que la construction. Si la prospérité économique de la Suisse attire les travailleurs étrangers, ces derniers nourrissent en retour la croissance de l'emploi en Suisse, qui exploite déjà largement son potentiel de main-d'œuvre indigène, avec un taux d'emploi particulièrement élevé (82 % chez les 15-64 ans) par rapport à la moyenne européenne (71 %). Le rapport souligne que la Suisse restera très dépendante de l'immigration en raison du vieillissement de la société.

Initiative populaire « pour la durabilité » : Le Conseil fédéral s'est prononcé contre l'initiative populaire fédérale « Pas de Suisse à 10 millions ! » de l'UDC qui exige que la population résidente permanente de la Suisse ne dépasse pas 10 millions d'ici 2050. Déposé en avril, ce projet demande aussi qu'après 2050, cette limite n'augmente qu'à mesure de l'accroissement naturel (naissances - décès). En cas de dépassement de la valeur limite, l'initiative prévoit la possibilité d'une résiliation de l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) avec l'UE. En lien avec le 20^{ème} rapport sur l'ALCP, le Conseil fédéral considère que l'acceptation de l'initiative compromettrait la prospérité, l'économie et la sécurité du pays. Fin 2023, la Suisse comptait près de 9 millions d'habitants permanents et, selon le scénario de référence de l'Office fédéral de la statistique, devrait dépasser le seuil des 10 millions entre 2035 et 2040. Si la Suisse veut rester sous cette barre jusqu'en 2050, l'immigration nette ne devrait plus représenter qu'entre 15 000 à 20 000 personnes par an en moyenne. Reflet de l'opposition du Conseil fédéral, celui-ci n'entend pas présenter de contre-projet.

Finances publiques : Le Conseil fédéral a adopté les chiffres du budget 2025, en amélioration, ainsi que le plan financier 2026–2028. Grâce aux mesures d'allègement budgétaire décidées en début d'année (cf. [Veille économique et financière du 19 au 26 janvier](#)) et à la révision à la hausse des recettes, la situation budgétaire apparaît meilleure qu'attendue pour 2025, bien qu'il en résulterait un déficit de financement de 700 M CHF. La comptabilisation à titre extraordinaire de certaines dépenses – notamment liées à la protection des réfugiés ukrainiens – rend toutefois le budget conforme aux exigences du frein à l'endettement. Estimées à 85,7 Mds CHF, les recettes de la Confédération progresseraient de +3,2 % par rapport à 2024, grâce à une bonne dynamique de l'impôt fédéral direct (sur le bénéfice et sur le revenu). Les dépenses s'élèveraient quant à elles à 86,4 Mds CHF (en hausse de +0,8 %), avec des augmentations importantes pour l'armée, la prévoyance sociale et la politique climatique. Selon le plan financier prévisionnel, les déficits pourraient atteindre quelque 2,5 Mds CHF à partir de 2027 du fait des charges supplémentaires liées à l'armée, à la 13^{ème} rente AVS et aux relations avec l'Union européenne (programme Horizon, fonds de cohésion, etc.).

Secteur financier

Banque Nationale Suisse : Le 26 juin, le Conseil fédéral a nommé -sans surprise- Martin Schlegel à la Présidence de la Banque Nationale Suisse (BNS) à compter du 1^{er} octobre. Actuellement Vice-président, il était le favori à la succession de Thomas Jordan, qui avait annoncé en mars dernier son départ pour fin septembre après 12 ans à la tête de l'institution, un record pour un Président à la tête de la BNS. Cette nomination était largement attendue et est considérée comme un signe de continuité. Il devrait logiquement s'inscrire dans les pas de Thomas Jordan, qui était très apprécié des professionnels du secteur bancaire comme des politiques du fait en particulier de sa conduite de la politique monétaire lors des crises récentes (Covid, Ukraine, tensions inflationnistes).

Docteur en économie, Martin Schlegel, 47 ans, a travaillé toute sa carrière à la BNS. Il y a occupé de nombreuses fonctions, dont celle de directeur de la succursale de Singapour. Au sein du Conseil des gouverneurs (composé au total de 3 membres), le poste de Vice-président sera assuré par Antoine Martin, qui a rejoint la BNS en janvier 2024 après avoir travaillé pour la Fed. Le 3^{ème} membre sera Petra Tschudin, qui, comme Martin Schlegel, travaille depuis plusieurs années en étroite collaboration avec Thomas Jordan et était membre suppléante depuis le 1^{er} avril 2022. Si l'observatoire de la BNS, organisme indépendant constitué de trois économistes (Charles Wyplosz, Yvan Lengwiler et Stefan Gerlach) afin de porter le débat public autour du rôle de l'institution, a regretté le choix d'un candidat interne à la BNS, appelant à revenir à la formule traditionnelle prévoyant deux externes et soulignant le risque d'effet « de silo » que pouvait induire ce choix, la majorité des analystes se montrent plutôt satisfaits de la sélection d'un technicien formé en partie par Thomas Jordan, et considéré comme le mieux à même de poursuivre l'objectif premier de la Banque centrale suisse, à savoir la stabilité des prix.

Bâle III : Le Conseil fédéral a confirmé cette semaine l'intégration au droit suisse du dispositif finalisé de Bâle III applicable aux banques au 1^{er} janvier 2025 (par le biais d'une modification de l'ordonnance sur les fonds propres OFR). Il estime que les retards constatés dans certains pays ne justifient pas un report du calendrier prévu en Suisse, malgré les demandes de l'Association suisse des banquiers (ASB) qui regrette que la Suisse mette en œuvre Bâle III avant l'Union européenne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Pour l'ASB, les autorités helvétiques devraient veiller à ce que les conditions-cadres restent attrayantes en Suisse par rapport à d'autres marchés concurrents. La décision du Conseil fédéral assoit néanmoins la crédibilité de la place bancaire helvétique, malmenée depuis la crise de Crédit Suisse.

Secteurs non financiers

Horlogerie : Le groupe LVMH a annoncé l'acquisition surprise de L'Épée 1839, une manufacture d'horloges et de pendules de table haut de gamme basée à Delémont (Canton du Jura). Aucun détail financier n'a été communiqué sur le rachat de cette entreprise qui compte plus de 80 collaborateurs.

Recherche-développement : En 2023, la Confédération a dépensé 2,6 Mds CHF pour réaliser ou soutenir des activités de recherche et développement (R&D) (+10 % par rapport à 2022). Ces dépenses sont très largement (88 %) constituées de versements sous la forme de contributions, visant à soutenir et encourager la recherche ; le reste est consacré à des activités de recherche réalisées par la Confédération elle-même ou qu'elle sollicite par mandat auprès d'une autre institution. La hausse relevée en 2023 s'explique principalement par celle des contributions (+12 %). Le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) est le principal bénéficiaire des contributions de R&D fédérales avec un peu plus de 1,2 Md CHF perçus en 2023. Ce montant est ensuite redistribué aux institutions et aux chercheurs des hautes écoles pour soutenir les activités de recherche.

Ukraine : Le Conseil fédéral a décidé le 26 juin de mettre 500 M CHF à disposition sur quatre ans afin que les entreprises suisses puissent être associées à la reconstruction de l'Ukraine. Ces moyens financiers proviennent du budget d'un montant de 1,5 Md CHF prévu dans la stratégie de coopération internationale 2025-2028 pour l'Ukraine. Le Parlement doit toutefois encore donner son accord.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Gilles BORDES, chef du Service économique de Berne

Rédaction : Julie MURO, Martin ALBOUY, Alexandre SABBAGHI

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuel : Pixabay